

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

MARDI 3 JUILLET 2018, CONSEIL REGIONAL, BASSE-TERRE

- REUNION TECHNIQUE 1 - FSE

- PO FSE ETAT 14-20 ET VOLET GPE DU PON IEJ
- QUESTIONS DIVERSES

ETAT D'AVANCEMENT IEJ AU 15/06/2018

- Montant FES/IEJ délégué: **17,6M€+13,4M€ (30,6M€)**
- Montant FSE/IEJ engagé (prog) : **25,3M€ (82%)**
- Montant des dépenses déclarées avt CSF: **21,7M€**
- Montant CSF certifié par DRFIP: **17,2M€**
- Montant des paiements effectués: **10,4 M€**
- **Nombre de jeunes NEET concernés: plus de :4 359 dont**
- **1432 filles**

PO ETAT 2014-2020/ VOILET FSE

- Etat d'avancement PO –Etat . Voilet FSE
- Perspectives de remontées de dépenses / DO
- Modification du DOMO

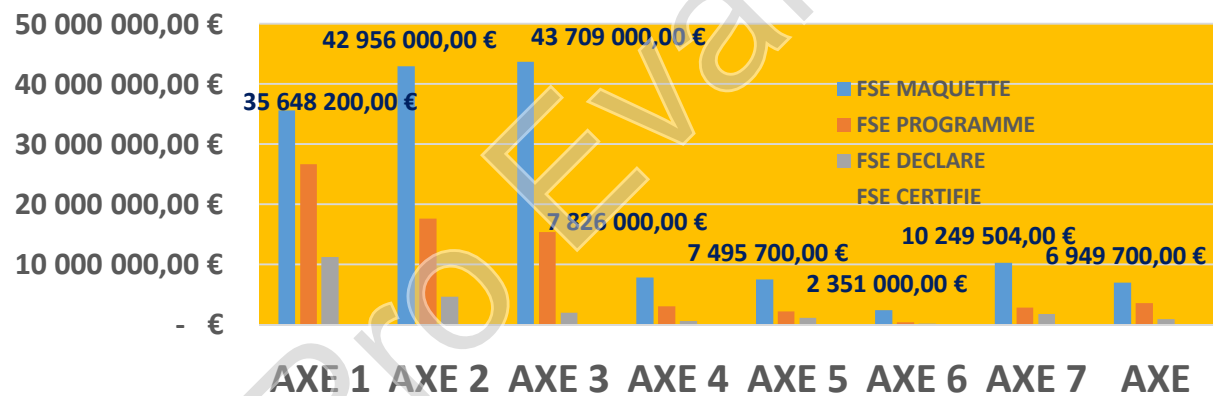
AVANCEMENT GLOBAL

AXE	Montant FSE Maquette	Montant FSE Programmé	Tx Avancemnt FSE	Montant FSE des Dépenses déclarées au bilan *	Déclaré au bilan sur montant maquette (%)	Montant FSE certifié	FSE certifié sur montant maquette (%)	Nombre de projets programmés
		En €						
1	35 648 200,00 €	26 656 732,26 €	75%	11 212 576,13 €	31%	5 592 971,05 €	16%	7
2	42 956 000,00 €	17 569 606,19 €	41%	4 586 114,04 €	11%	3 562 914,96 €	8%	25
3	43 709 000,00 €	15 399 882,46 €	35%	1 999 496,97 €	5%	339 294,46 €	1%	39
4	7 826 000,00 €	3 044 252,01 €	39%	584 497,33 €	7%	229 843,75 €	3%	5
5	7 495 700,00 €	2 212 343,33 €	30%	1 135 178,91 €	15%	624 759,09 €	8%	11
6	2 351 000,00 €	336 496,28 €	14%	149 452,12 €	6%	- €	0%	1
7	10 249 504,00 €	2 807 156,08 €	27%	1 716 367,23 €	17%	1 322 288,38 €	13%	24
13	6 949 700,00 €	3 587 693,48 €	52%	866 760,55 €	12%	40 460,47 €	1%	7
TOTAL	157 185 104,00 €	71 614 162,09 €	45,56%	22 250 443,28	14%	11 712 532,16	7%	119

AVANCEMENT PAR AXE

ANALYSE PAR AXE

ENGAGEMENT FSE PAR AXE



13

PERSPECTIVES DE NOUVELLES DEPENSES/DO

AXE	MONTANT TOTAL*	MONTANT FSE CALCULE *
AXE 1 DIECCTE	12,5M€	9,5M€
AXE 2 DIECCTE	5,7M€	4,6M€
AXE 3 DIECCTE	627k€	528k€
AXE 3 CD	223 K€	190k€
AXE 4 DIECCTE	2 M€	1,7M€
AXE 5 COM ST/M	1,3M€	1,1M€
AXE 6 COM ST/M		
AXE 7 COM ET PREF ST /M	1,7M€	1,4 M€
AXE 13 DIECCTE	1,1M€	1M€
TOTAL	25,1 M€	20M€

*Montants des dépenses attendues déclarés dans le RAMO 2017

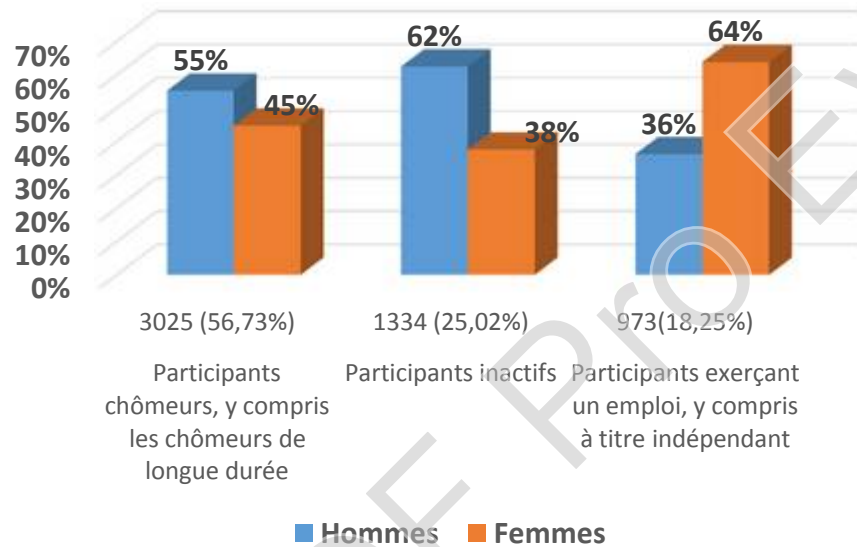
PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION A FIN 2018

AXE	MONTANT TOTAL*	MONTANT FSE CALCULE*
AXE 1 DIECCTE	14,6M€	12,4M€
AXE 2 DIECCTE	2,6M€	2M€
AXE 3 DIECCTE	1,6M€	1,4M€
AXE 3 CD	998K€	848K€
AXE 4 DIECCTE	4,7M€	5,5M€
AXE 5 COM ST /M	2,3M€	2M€
AXE 6 PREF. ST/M		
AXE 7 COM et PREF. ST/M	1,17M€	1M€
TOTAL	27,9M€	25,1M€

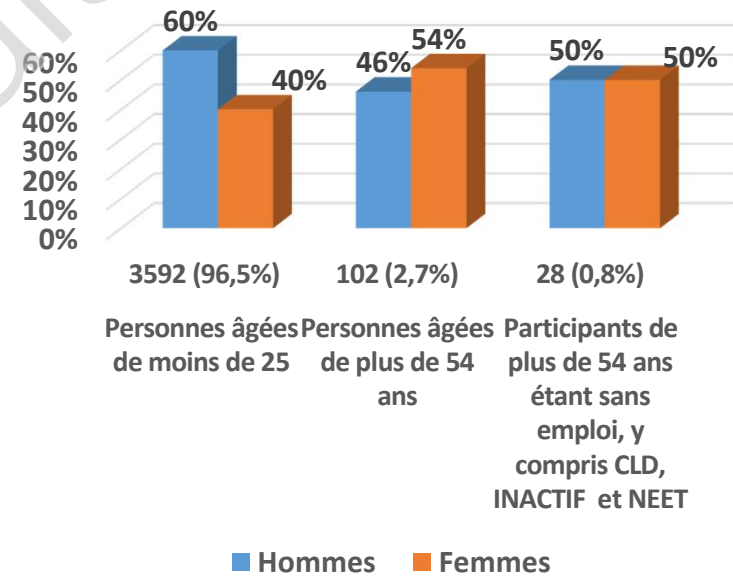
*Montants des dépenses prévues déclarés dans le RAMO 2017

NOMBRE ET STATUT DES PARTICIPANTS A L'ENTREE

Participants selon le statut sur le marché du travail

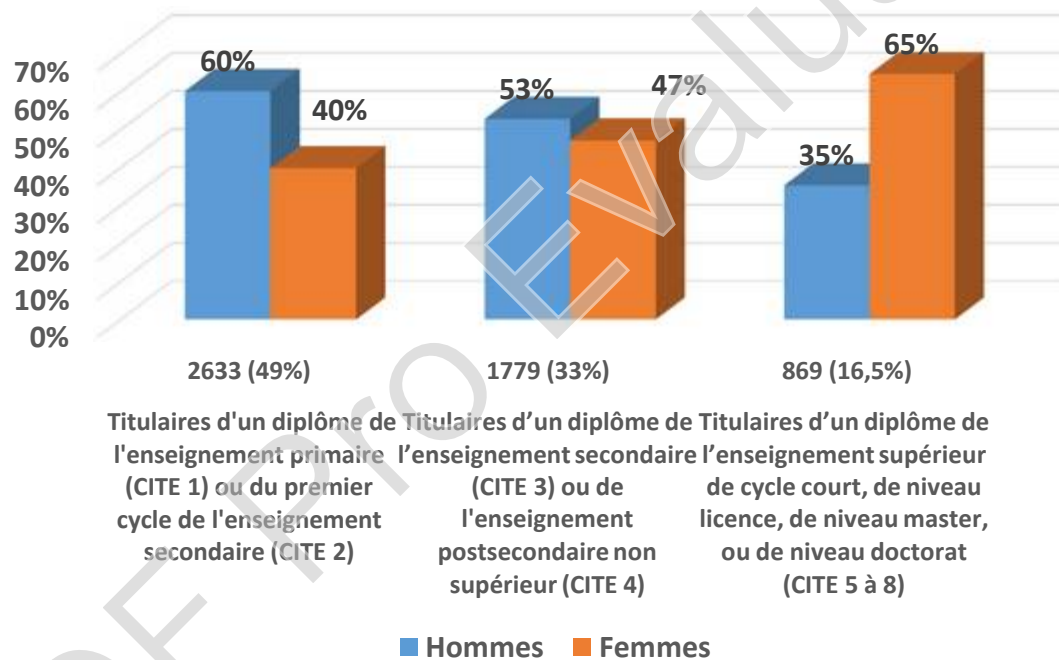


Participants selon l'âge



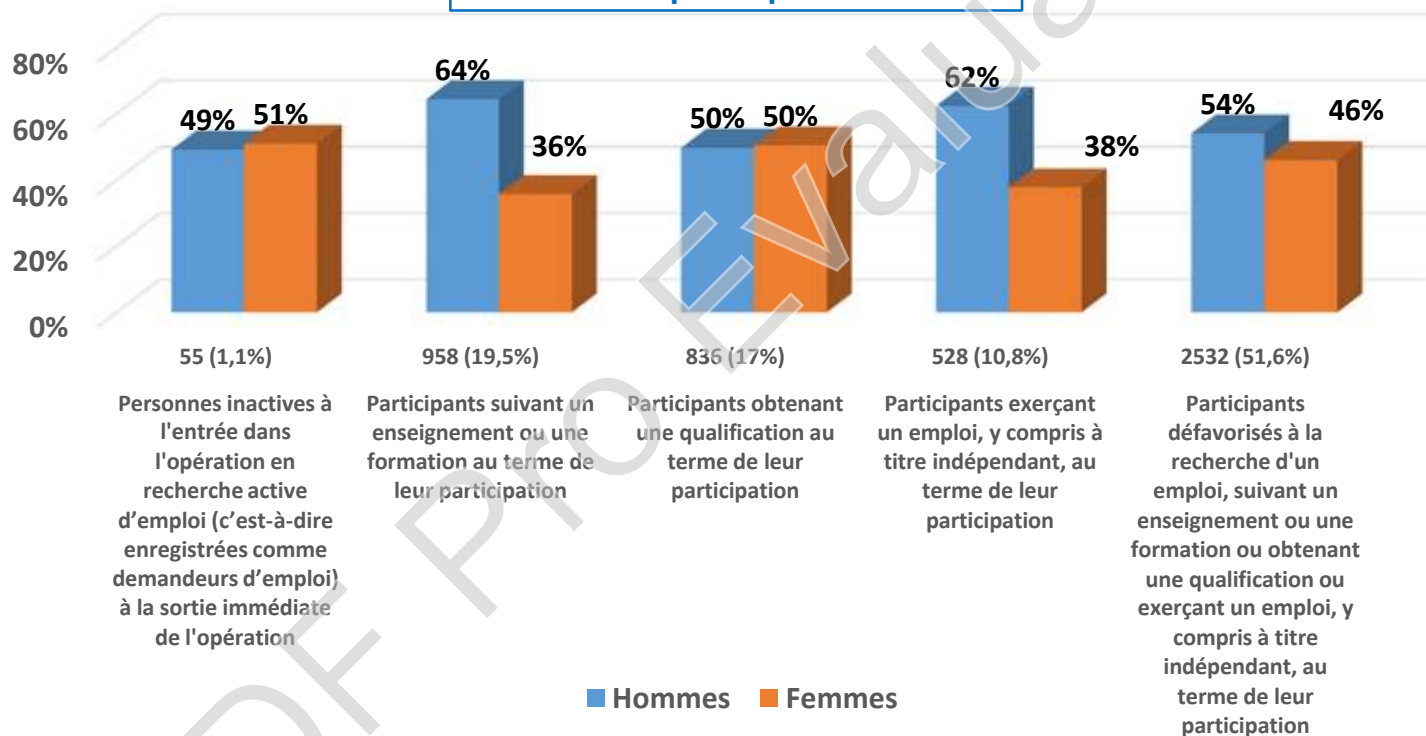
NIVEAUX DE FORMATION DES PARTICIPANTS A L'ENTREE

Participants selon le niveau de formation



NOMBRE ET STATUT DES PARTICIPANTS A LA SORTIE

Situation des participants à la sortie



ETAT D'AVANCEMENT DU CADRE DE PERFORMANCE

	Cible	Réalisé	% par rapport à la cible
Axe 1			
FIN01 - montant certifié	12 581 718,00	6 579 965,94	52%
RES01 - nombre de jeunes de moins de 25 ans NEET ou précaires	6 500,00	2492	38%
REA01 - nombre de participants DE ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	7 000,00	900	13%
Axe 2			
FIN01 - montant certifié	15 715 610,00	4 481 995,49	29%
REA03 - nombre de créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation	180,00	296	164%
C007 - Plus de 54 ans	100,00	850,00	850%
C009 - titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire	900,00	450,00	50%
Axe 3			
CO01 - chômeurs	4 754,00	710,00	15%
Conseil départemental de la Guadeloupe		563,00	
FIN01 - montant certifié	15 425 514,00	602 649,78	4%
REA02 - nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	670,00	53	8%

ETAT D'AVANCEMENT DU CADRE DE PERFORMANCE

Axe 4			
FIN01 - montant certifié	2 762 118,00	527 285,50	19%
IND14 - nombre de jeune décrocheurs ou en difficulté scolaire entrés dans des dispositifs innovants en matière de lutte contre le décrochage	3 500,00	1 004,00	29%
Axe 5			
FIN01 - montant certifié	3 000 000,00	735 010,70	25%
IND17 - nombre de jeunes de moins de 25 ans accompagnés dans un projet de mobilité hors de St Martin (course, passe mobilité..)	1 750,00	877	50%
Axe 6			
FIN01 - montant certifié	759 176,00		0%
IND19 - nombre de structures bénéficiant d'une action de professionnalisation	162,00		0%
Axe 7			
C001 - chômeurs	450,00	367,00	82%
Collectivité outre-mer de Saint-Martin		367,00	
FIN01 - montant certifié	3 500 000,00	1 554 892,69	44%
IND50 - nombre de participants à des actions de lutte contre le décrochage et l'illettrisme	1200	95	8%

MODIFICATION DU DOMO

AXE	FICHE N°	RUBRIQUES	Formulation actuelle	Modification proposée
1 Axe 1	1	Recours aux coûts simplifiés	Obligatoire : 15% des coûts directs de personnels pour justifier les coûts indirects ou 40% des coûts directs de personnels pour justifier tous les autres coûts.	Recommandé : 15% des coûts directs de personnels pour justifier les coûts indirects ou 40% des coûts directs de personnels pour justifier tous les autres coûts
		Publics cibles	Demandeurs d'emploi migrants, et des sortants de prison, personnes sous-main de justice	Demandeurs d'emploi migrants avec titre de séjours, et des sortants de prison, personnes sous-main de justice
		Publics cibles	Demandeurs d'emploi créolophones	Demandeurs d'emploi créolophones français ou étrangers
		Critères de recevabilité des projets	Montant d'aide FSE supérieur ou égal à 500 000 €	Montant d'aide FSE supérieur ou égal à 50 000 €
	2	Recours aux coûts simplifiés	IDEM 1 fiche 1 et toutes les fiches	
2 et 3	2 et 3	Publics cibles	Jeunes ni en étude, ni en emploi, ni en formation, prioritairement mais non exclusivement de premiers niveaux de qualification	Jeunes jusqu'à 30 ans ni en étude, ni en emploi, ni en formation, prioritairement mais non exclusivement de premiers niveaux de qualification
		Régime d'aide applicable	Voir Notice explicative des aides et des régimes applicables en annexe x du tome 3 du DOMO.	A supprimer
Axe2	6	Publics cibles	Les employeurs, salariés et non-salariés, le personnel d'encadrement, les représentants du personnel, les partenaires sociaux	Les employeurs salariés ou leurs représentants et les employeurs non-salariés ou leurs représentants, le personnel d'encadrement, les représentants du personnel, les partenaires sociaux

MODIFICATION DU DOMO

Axe 2	6	Modalités de candidatures	Appel à projet	Appel à projet permanent, périodique ou thématique
	7	Liaison avec les autres fonds	S3	Supprimer la mention dans toutes les fiches
	10	Publics cibles	Futurs créateurs et repreneurs d'activité	Créateurs, futurs créateurs et repreneurs d'activité
Axe 3	15	Publics cibles	Type de bénéficiaires par type d'action	liste unique de l'ensemble des bénéficiaires pour toutes les actions
		Publics cibles	Jeunes de 18-25 ans sans qualification professionnelle	Jeunes jusqu'à 30 ans sans qualification professionnelle
	17	Critères de recevabilité des projets	Montant d'aide FSE supérieur ou égal à 50 000 €	Montant d'aide FSE supérieur ou égal à 25 000 €
		Publics cibles	Femmes illettrées et personnes immigrées	Femmes illettrées et ou personnes immigrées
	Bénéficiaires	Tous les acteurs de l'offre territoriale d'insertion, et en particulier : les collectivités territoriales ou leurs groupements les structures porteuses d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi les maisons de l'emploi, les acteurs du service public de l'emploi les structures d'insertion par l'activité économique les structures offrant des solutions pour la levée de freins sociaux ou professionnels à l'emploi... les employeurs et leurs réseaux les partenaires sociaux et branches professionnelles les établissements publics et privés les associations spécialisées dans l'insertion ou la lutte contre les exclusions	Tous les acteurs de l'offre territoriale d'insertion, et en particulier : les collectivités territoriales ou leurs groupements les structures porteuses d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi les maisons de l'emploi, les acteurs du service public de l'emploi les structures d'insertion par l'activité économique les structures offrant des solutions pour la levée de freins sociaux ou professionnels à l'emploi... les employeurs et leurs réseaux les partenaires sociaux et branches professionnelles les établissements publics et privés les associations spécialisées dans l'insertion ou la lutte contre les exclusions • OPCA	

QUESTIONS DIVERSES



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

